

REGLEMENT PARTICULIER

CHALLENGE BMW LEAL REUNION 2025

VEHICULES DE REGULARITE MODERNES

Rallyes & Courses de côte

ARTICLE 1. ORGANISATON

La Ligue du Sport Automobile Réunion organise en **2025**, un **challenge régularité moderne**.
Il est réservé à ses licenciés ayant participé aux épreuves dédiées aux véhicules ²modernes tels que définis dans la réglementation Générale FFSA et inscrites au calendrier 2025 de la Ligue du Sport Automobile Réunion.

ARTICLE 2. CHALLENGE REGULARITE

Ce Challenge regroupe les **Rallyes routes fermées VMRS** et les **Courses de Côte régularité VMRS** inscrites au championnat 2025 de la Ligue du Sport Automobile Réunion
La personne Responsable du Challenge Régularité LSAR, prendra en compte les résultats, de chaque licencié, après réception des Rapports de Clôture des épreuves transmis par les organisateurs. (La grille des partants, les codes ASA et numéro de licence, un classement par moyenne).

Les possesseurs de Titre de Participation ne marquent pas de points à ces challenges.

Tout licencié faisant l'objet d'une mesure disciplinaire F.F.S.A. ou de Ligue du Sport Automobile Réunion sera exclu du challenge.

ARTICLE 2.1 VOITURES AUTORISEES

Sont admises les voitures de Catégorie Régularité Sportive :

- **VMRS** : Véhicule moderne à partir du 1 janvier 1997.

Présentation de la carte grise obligatoire

Les concurrents devront apposer **les autocollants additionnels spécifiques Challenge régularité BMW Leal Réunion 2025** fournis pour participer au challenge

ARTICLE 3. ATTRIBUTION DES POINTS PILOTES ET COPILOTES

L'attribution des points se fera en fonction des classements, par moyenne (Haute, Intermédiaire, Basse) pour les Catégories VMRS, selon le barème suivant :



Conditions / classements	Course de côte et Régional	National	Tour Auto Réunion
Les concurrents figurant sur liste des autorisés à prendre le départ	2	4	6
Les concurrents figurant sur le classement final	2	4	6
1 ^{er} du Classement Final (par moyenne)	10	20	30
2 ^{ème} du Classement Final (par moyenne)	8	16	22
3 ^{ème} du Classement Final (par moyenne)	6	12	16
4 ^{ème} du Classement Final (par moyenne)	4	8	10
5 ^{ème} du Classement Final (par moyenne)	2	4	6

Ces points sont cumulables.

Pour le classement scratch, l'attribution des points se fera en fonction des classements généraux finaux pour les Catégories VMRS, selon le barème suivant :

Classements	Course de côte et Régional	National	Tour Auto Réunion
1 ^{er} du Classement Final	20	30	40
2 ^{ème} du Classement Final	16	24	32
3 ^{ème} du Classement Final	14	20	26
4 ^{ème} du Classement Final	12	16	20
5 ^{ème} du Classement Final	10	14	18
6 ^{ème} du Classement Final	8	12	16
7 ^{ème} du Classement Final	6	10	14
8 ^{ème} du Classement Final	4	8	12

ARTICLE 4. CLASSEMENT PILOTES ET COPILOTES

Dans chaque épreuve comptant pour le challenge véhicules de régularités modernes 2025 de la LSAR, il sera établi un **classement général par moyennes** pour le VMRS :

- Moyenne haute
- Moyenne intermédiaire
- Moyenne basse

Il sera également établi un **classement scratch** pour le VMRS.

Pour le classement final, **tous les résultats** sont retenus.



Les pilotes et copilotes ayant obtenus le maximum de points seront déclarés vainqueurs. (En cas d'échange du volant sera classé pilote celui des concurrents ayant effectué le plus de zones de régularité sur l'ensemble de l'épreuve)

Seuls seront classés au challenge les participants à **au moins 3 épreuves** du challenge (CC ou rallye)

En cas d'ex-aequo, les concurrents seront départagés **en fonction de l'âge de la voiture, la plus ancienne désignant le vainqueur**. Si des ex-aequo subsistaient il sera considéré **la cylindrée de la voiture, la plus petite désignant le vainqueur**.

Si 2 concurrents arrivent ex-aequo à la fin du rallye, pour les départager prendre la carte grise ou le laisser passer qui à la date de la 1^{ère} mise en circulation la plus ancienne désignera le vainqueur, et si un ex-aequo subsistait, on prendra la plus petite cylindrée.

Les classements provisoires sont publiés sur le site de la Ligue du Sport Automobile de la Réunion : www.lsar.re

Lors de la Remise des Prix organisée par la LSAR en fin de saison :

- Les 3 premiers pilotes et copilotes de chaque Vitesse (haute intermédiaire et basse), et les 3 premiers pilotes du Scratch toutes vitesses confondues en VMRS seront primés.
- Tout absent perdra son prix.

ARTICLE 5. RECLAMATIONS

Tous les cas non prévus au présent règlement seront examinés par la Commission régularité et soumis au Comité Directeur de la Ligue du Sport Automobile Réunion.

